

Résolution sur le respect du Statut du personnel

Le Syndicat du personnel du BIT, réuni en Assemblée générale annuelle les 6 et 7 octobre 1981,

AYANT NOTE qu'un certain nombre de pourvois de poste sont intervenus récemment au Bureau en dehors des procédures statutaires,

SE DECLARE choqué par de telles pratiques et s'associe aux protestations vigoureuses du Comité du Syndicat.